



## Erreur de paie en ma faveur

Par **Pierre77**, le **30/09/2010** à **11:51**

Bonjour,

je suis actuellement en alternance, et mon patron a fait une erreur lors du virement de ma paie.

Habituellement j'ai une paie d'environ 700 € et au mois de septembre je devais être augmenté de 8 % du SMIC. Mais il se trouve que j'ai reçu 4500 €.

Que doit-je faire ? Est-ce que je dois rendre l'argent ?

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **30/09/2010** à **12:05**

Bonjour,

Il serait étonnant que l'employeur ne s'en aperçoive pas et vous devriez rembourser le trop perçu (ce n'est pas encore Noël)...

Par **Paul PERUISSET**, le **30/09/2010** à **12:36**

Bonjour,

Je vous conseille fortement de prendre les devants et d'alerter l'employeur immédiatement. C'est une question d'honnêteté.

Cordialement,  
Paul PÉRUISSET